

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 05 JUILLET 2021

_____ COMPTE-RENDU SOMMAIRE _____

L'an deux mille vingt et un à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de Castelnou, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 05 juillet 2021 au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de Monsieur Michel HUGÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Michel HUGÉ, David AUSSEIL, Mickaël BARBALIC, Jean-Paul FRANCO, Chantal QUETELARD, Anne-Marie TAILLANT, Christel TIESSE, Marc COFFINET, RAMON David

EXCUSES : DESPREZ Michel

PROCURATION : néant

Mme TIESSE Christel a été élu secrétaire de séance

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans modification. Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit.

L'ordre du jour, fixé par le maire, comporte :

1) Approbation de la création du centre de Sommellerie

Projet achevé et géré par l'intercommunalité. M le maire a été élu suppléant au conseil d'administration..

Le Conseil municipal : A l'unanimité des membres présents

DONNE SON ACCORD à l'adhésion de la Communauté de communes des Aspres au Syndicat mixte fermé dénommé « Institut Régional de Sommellerie Sud de France » (IRS Sud de France) ;

2) PLU : Transfert de compétences

M le maire s'interroge sur le devenir des communes, si elles sont au fur et à mesure dépossédées de leurs compétences au profit de la COM COM. La gestion se posant pour le PLU qui pourrait devenir un PLUI. On attend le résultat du vote des autres communes

3) présentation du rapport de la COM COM :

Castelnou est un bon élève concernant le recyclage du verre (quantité/nombre d'habitants) Les touristes doivent y être pour quelque chose ! Un second conteneur pour verre a été placé au château. Il est équipé d'une trappe permettant aux professionnels de vider le verre plus rapidement.

La problématique des déchets abandonnés aux pieds des conteneurs collectifs sur la commune est très importante. Est-ce de l'incivilité, oui, mais elle est peut être due à un manque de conteneurs, où à la fréquentation de passage insuffisante

La COM COM y voit de l'incivilité et dit que ce n'est pas son problème mais celui de Castelnou.

La COM COM a la compétence déchets, sauf cette partie là qui pose problème ! Mais comment peut-on gérer au mieux cette charge pour notre équipe de voirie à Castelnou ?

Quelles solutions peut-on apporter ?

-Création d'un lieu de dépôt des déchets, géré par un employé municipal, pour amener tout ensuite à la déchèterie.

-Pourquoi ne pas se regrouper avec les 3 autres communes aux alentours, et embaucher une personne à temps plein (ST Colombe, Camélas, Castelnou).

Intervention de Marc COFFINET : la problématique de déchets abandonnés ne se réglera pas facilement.

- revoir la signalétique de ce qui est de la compétence de la COM COM
- mettre des caméras pour prendre les délinquants en flagrant délit
- un emploi pour pallier à ce problème serait trop coûteux
- demander à la COM COM de financer un camion et centraliser les déchets récupérés par nos agents
- le travail de nettoyage fait est coûteux, énergivores et lassant pour nos employés municipaux

4) Préparation du 14 juillet :

Le 14 juillet 2020 a été un franc succès malgré la Covid.

On fait la même chose pour cette année

11h départ du défilé avec gerbe aux monuments aux morts

Puis fête à la fontaine (pour les gens de la commune)

5) Programmation du prochain Conseil Municipal :

Il serait intéressant que les différentes commissions se réunissent avant le prochain Conseil municipal pour établir l'ordre du jour. Les commissions : finances, travaux, tourisme, bien vivre ensemble.....

Le prochain conseil municipal est programmé le 27 septembre à 18h

Affaires Diverses

- 1- renouvellement du label « Les plus beaux villages de France » pour Castelnou (pour 5 ans) le 13 août 2021
- 2- zone du marché, ce lieu doit être investi pour proposer le plus d'animations possibles, problématique de la restauration et de la boisson en période d'été. Réception d'un courrier d'une association qui voudrait faire une expo le 25 juillet en y installant une buvette et un snack. Refus pour le 25 juillet, mais possibilité hors saison par exemple fin septembre.
- 3- Lisa Licence Pro Tourisme 2020/2021

-Elle a travaillé sur le dossier de la Casa Bourguère.

-Problème de versement de l'indemnité à la mairie

- Dans l'attente du versement par le SILAE et au regard de ces difficultés financières le contrat ne sera certainement pas renouvelé.

4 La SAUR :

La pompe de relevage au bas du terrain de Mme ROSSA, nettoyage du chemin pour permettre au camion de passer. C'est peut-être une servitude depuis les années 50, mais la propriétaire interdit à la mairie de couper les arbres gênants. Un courrier lui sera adressé pour lui dire que la mairie ne le fera plus Ce n'est pas de son ressort. La SAUR sera avertie, et devra régler ce problème directement avec la propriétaire.

5 .Marc Coffinet : pourquoi ne pas créer un évènement oeno touristique sur Castelnou en lien avec la création du centre de Sommellerie ?